

Elles ont trop tiré sur la corde...



Mercredi, 24 septembre 2014

La caisse publique d'assurance maladie ne fera pas à elle seule baisser les coûts de la santé, mais les arguments avancés pour la combattre donnent furieusement envie de la soutenir.

Si les réformes de fond nécessaires pour corriger le système de ses graves faiblesses, d'ailleurs largement admises, n'avaient pas été réduites au minimum, j'aurais pu m'y rallier. Cela n'a pas été le cas.

La concurrence entre les caisses ? En bonne logique libérale, il ne peut y avoir concurrence quand le produit est le même pour tous et la consommation obligatoire. Ici, elle se limite à rechercher les bons risques et à éviter les mauvais, les plus vulnérables. Où est l'intérêt de l'assuré ou du malade ?

La liberté de choisir son médecin ? J'y tiens, mais rien dans le projet de caisse publique ne la limite. Et c'est au contraire les assureurs qui ont régulièrement demandé ce que l'on appelle la «liberté de contracter», une manière habile de nommer leur propre droit de choisir les médecins avec lesquels ils travaillent, donc de limiter notre liberté de choisir.

Les primes payées en trop et les réserves transférées de certains cantons, romands en particulier, vers d'autres ? A Berne, les défenseurs des compagnies d'assurances ont fait traîner ce dossier plusieurs années puis consenti à un remboursement partiel et, d'étrange manière, en partie à la charge de la Confédération. Pourquoi nos impôts doivent-ils servir au remboursement des primes payées en trop aux assurances ? De plus, la réforme qui sera votée ce vendredi ne prévoit pas l'obligation pour les caisses de rembourser les primes excessives mais stipule qu'elles «peuvent» le faire. J'aurais souhaité que la loi prévoie aussi que l'assuré «peut» payer la totalité de ses primes...

Si elles avaient sincèrement voulu corriger les abus du système, les 61 compagnies d'assurances de base, dont une bonne partie offre aussi des prestations complémentaires, auraient accepté les réformes pour améliorer la transparence de leur fonctionnement et la séparation véritable de l'assurance de base et des complémentaires. Elles auraient remboursé les primes encaissées en trop sans rechigner. Elles n'ont rien fait de tout cela.

Comme citoyen responsable, je ne peux pas soutenir un système bloqué qui a perdu de vue l'intérêt général. J'ai donc voté oui à la caisse publique, comme de nombreux électeurs genevois de tous les partis, y compris à droite, qui n'ont plus confiance dans ce système-là. En cas de succès, il faudra bien entendu être très vigilant afin d'aménager une transition vers un système qui tienne compte des expériences positives faites chez nous, telles que la Suva, et éviter des dérives bureaucratiques toujours possibles.

Rolin Wavre, Coprésident de la Fédération romande des consommateurs, section Genève